



Journée thématique d'échanges
**« Avenir des paysages
de la Côte Vermeille »**
2 décembre 2021 – Collioure
(Pyrénées Orientales)

En 2009, à l'initiative de la DREAL et en partenariat avec le Syndicat de l'AOC Banyuls et de l'AOC Collioure, ainsi que de la Chambre d'Agriculture, le CAUE avait réalisé le « Guide pratique et de recommandations sur les paysages de terrasse de la Côte Vermeille ».

En 2010, un projet d'Observatoire des paysages avait été projeté en partenariat avec le Pays Pyrénées-Méditerranée.

Consécutivement, en juillet 2012, toujours à l'initiative du Syndicat des AOC Banyuls et Collioure et en partenariat avec la DREAL fut éditée la « Charte Paysagère et environnementale du vignoble de la Côte Vermeille ». Dans son introduction, le Président du Syndicat s'exprimait en ces termes :

« (...) l'identité du vignoble des AOC Banyuls et Collioure s'exprime par ses paysages uniques. Cette carte postale souvent utilisée pour illustrer les paysages de terrasses, ce décor régulièrement parcouru par les amateurs de randonnée, cet écrin d'un littoral attractif reste fragile. (...) Certains éléments lisibles dans le vignoble témoignent de mutations en cours. Friches, murets non entretenus, casots résidentiels ou écoulements d'eau bétonnés... font état d'un maintien difficile de l'activité viticole de plus en plus concurrencée par l'attractivité touristique dont elle est l'un des moteurs. Les plus-values paysagères ne sont pas partagées, non par manque de connaissance, mais par manque d'implication réelle et concertée de l'ensemble des acteurs qui produisent, utilisent et commercialisent le paysage viticole de la Côte Vermeille. (...) A travers la mise en place d'une Charte paysagère et environnementale du vignoble de la Côte Vermeille, le Syndicat des AOC Banyuls et de l'AOC Collioure en partenariat avec la DREAL Languedoc-Roussillon a su mobiliser l'ensemble des acteurs et bénéficiaires du site. Sollicité, rencontré ou plus directement associé, chacun a participé pour s'accorder sur les enjeux paysagers du vignoble et la définition des actions de gestion, préservation et valorisation, ossatures de la Charte.(...) »

Malgré ces outils et l'engagement des signataires, l'évolution de ce territoire, telle qu'elle avait été souhaitée, peine à se concrétiser. Les acteurs sont nombreux, leurs objectifs parfois antagonistes, sur un espace vaste mais difficilement accessible et très irrégulièrement peuplé. Le littoral concentrant l'essentiel d'une population dont le nombre fluctue considérablement entre les mois d'été et ceux d'hiver alors que l'arrière-pays est au contraire principalement occupé par le vignoble, le maquis puis, la forêt.

Il semble, notamment, que certaines caractéristiques n'ont pas encore été suffisamment prises en considération dans les précédentes approches et que les projets ne doivent pas se limiter au seul « Paysage viticole » mais être envisagés, de façon beaucoup plus transversale et « objective », avec les autres paysages (urbains, péri-urbains, militaires, ferroviaires, et naturels).

Ne veut-on ainsi que sanctuariser les terrasses viticoles et le patrimoine qui y est attaché et continuer à urbaniser les interstices littoraux ayant vue sur la mer ? Veut-on ouvrir les espaces naturels, fragiles et parfois facilement « inflammables », à un tourisme de masse incontrôlé ? Que veut-on faire de ce territoire ?

Le programme de cette journée propose d'aborder la plupart de ces thématiques dans le but de relancer, à terme, une réflexion sur l'avenir des paysages de la Côte Vermeille, avec l'ensemble des acteurs de ce territoire.

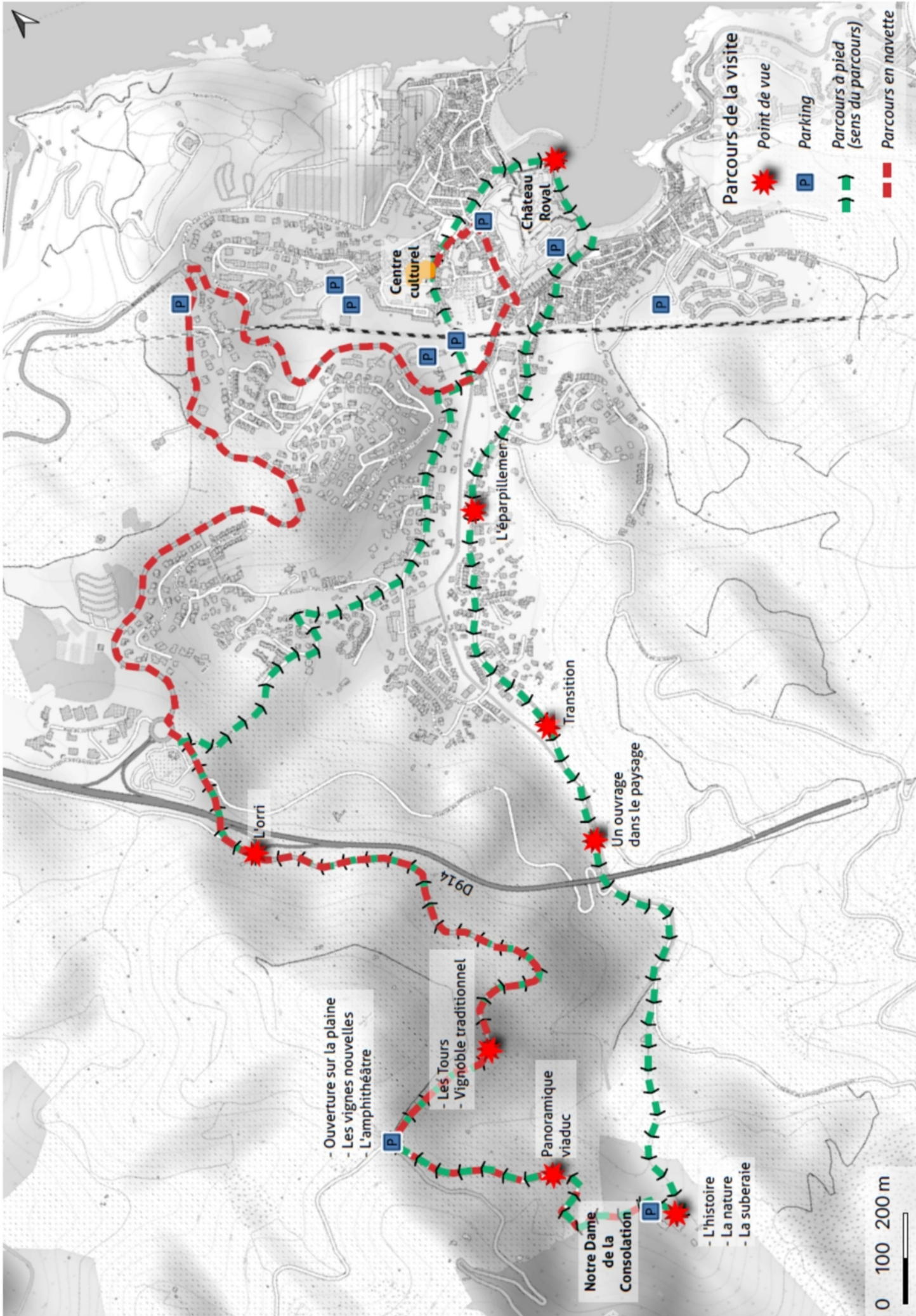
Journée thématique d'échanges
« Avenir des paysages de la Côte Vermeille »
2 décembre 2021 – Collioure (Pyrénées Orientales)

Programme

Horaire	Temps de la journée	Intervenants
9h00	Accueil	
9h15	Présentations du programme et ouverture de la journée	Réseau Paysage Occitanie / CAUE 66 Préfet des Pyrénées-Orientales Présidente du Conseil départemental 66 Présidente du CAUE 66
9h45	- l'histoire et les différentes activités humaines qui ont marqué les paysages - les caractéristiques ou entités paysagères - les activités économiques - les peintres et les photographes révélateurs des paysages	Aymat CATAFAU (historien MDC UPVD Perpignan) Joan BECAT (géographe), Jean-Michel SAGOLS (paysagiste concepteur) Hervé BLANCHARD (économiste) Claire MUCHIR (conservatrice du musée Art moderne de Collioure) Pierre PARCE (photographe)
11h30	Première table ronde Le paysage en projet : l'interaction entre patrimoine, agriculture et tourisme	Modérateur : Stéphane VALLIERE, (directeur CAUE66) Participants : Joan BECAT (géographe), Frédéric REYNAUD (paysagiste conseil DREAL), Romuald PERONNE (vignerons de Banyuls et Collioure), Jean-Michel SAGOLS (paysagiste concepteur), Philippe DUBUISSON (architecte)
12h30	Repas (traiteur)	
13h30	Seconde table ronde La protection des paysages et le développement touristique & urbain	Modérateur : Stéphane VALLIERE, (directeur CAUE66) Jean-Pierre GILLERY (élu de Collioure, vigneron), Bertrand FLORIN (inspecteur des sites), Jacques OUTIER (architecte), Jean-Michel SAGOLS (paysagiste-concepteur)
14h45	Visite commentée des paysages et des patrimoines	Joan BECAT, Romuald PERONNE, Jean-Michel SAGOLS
17h00	Clôture de la journée	

Diaporama commenté de photographies de Pierre Parcé et de son grand-père, également photographe.

En cas d'intempéries empêchant la visite de terrain, nous avons prévu, avec Pierre Parcé, de présenter un diaporama sur une quarantaine de ses clichés et ceux pris par son grand-père dans les années 30 (N&B argentiques et quelques-uns numériques) sur l'évolution des paysages de la Côte Vermeille.



Demi-journée « off » 3 décembre 2021

Cette demi-journée à la suite de la journée thématique d'échanges propose aux membres désireux de poursuivre l'exploration du territoire de la côte Vermeille de participer à l'une des deux visites proposées ci-dessous, entre 9h30 et 12h00, autour des patrimoines ferroviaire et militaire de la Côte Vermeille.

- **L'architecture militaire entre histoire, tourisme et usages militaires**

Visite à pied sur les sites de Collioure commentée par Etienne Sesmat, retraité de l'Armée, Philippe Dubuisson, architecte et service des Armées (sous réserve).

- **L'avenir du réseau ferroviaire (SNCF/RENFE) avec la gare internationale de Cerbère**

Déplacement en train depuis la gare de Collioure à destination de Cerbère. Visite de la gare de Cerbère. Retour à Collioure.

Cette visite sera animée par un représentant de la SNCF en charge de la gestion du patrimoine ferroviaire, par Jean-Michel Sagols et Stéphane Vallière pour les parties paysage et architecture.

Pour clôturer la matinée, les participants pourront déjeuner ensemble à Collioure.